



Droit de réponse consécutif à l'article paru dans le quotidien du médecin le 27/10/2017

Dans le quotidien du médecin, un article mettant gravement en cause le centre de santé dentaire DENTALYA a été mis en ligne le 27/10/2017, suite aux allégations d'un chirurgien-dentiste, le Dr Pascal Albrecht.

Nous estimons au centre dentaire DENTALYA qu'il est important de rétablir les faits :

Le centre dentaire DENTALYA est installé depuis novembre 2013 au 2, rue le Corbusier à Aix en Provence, le docteur Pascal-Albrecht est installée au 4, avenue du 8 mai, dans une rue perpendiculaire à la nôtre, et aux entrées dissociées.

Les deux immenses barres d'immeubles accolées abritant respectivement les deux structures ne communiquent en rien, et ne sauraient entretenir la confusion sur la proximité ou un quelconque envahissement physique de l'espace du Dr Pascal Albrecht.

Le centre dentaire DENTALYA n'est en rien un vulgaire centre dentaire low-cost, charriant tout l'imaginaire dégradant associé désormais à ce type de structure. Il l'a d'ailleurs spécifié très tôt sur son site internet.

Le centre dentaire DENTALYA pratique, il est vrai, des tarifs maîtrisés, s'inscrivant dans la moyenne nationale, au sein d'une zone géographique où les honoraires sont considérés par l'institut 60 millions de consommateurs comme particulièrement élevés.

Le centre DENTALYA assume une prothèse 100% made in France, avec des artisans prothésistes locaux, des implants dentaires français, un effectif important (assistantes dentaires, agent de stérilisation spécifique), ainsi que la multiplication des instruments à usage unique et jetables. Tous nos chirurgiens-dentistes sont, à ce jour, issus de facultés d'odontologie françaises.

Le centre dentaire DENTALYA est sous l'autorité de l'ARS PACA et est contrôlé sur ses procédures d'hygiène au même titre que l'ensemble des centres de santé, par leurs pharmaciens inspecteurs.

Le centre Dentalya a également participé à la fondation du premier syndicat de centres de santé dentaire associatifs, l'UCSD, "union des centres de santé dentaires", promoteur d'une charte éthique sans précédents.

Le centre DENTALYA se situe ainsi pleinement dans "l'anti low-cost".

Le Dr Pascal Albrecht s'inscrit dans une stratégie classique d'attaque tout azimuth envers le centre DENTALYA et selon votre article, envers la CPAM, l'ARS-PACA et l'Ordre des chirurgiens-dentistes afin de faire diversion sur ses graves manquements aux règles de cotation, mais également aux règles d'hygiène, ayant conduit à sa fermeture voici plus de six mois.

Il est à noter que l'Ordre des chirurgiens-dentistes est par ailleurs en conflit avec notre structure, car notre modèle dérange, où sont les soi-disantes collusions fantasmées par le Dr Pascal-Albrecht ?

Le summum du narratif outrancier et complotiste qu'elle développe étant ces insinuations de menaces de mort qu'elle aurait reçues, laissant ainsi planer le doute sur leurs présumés auteurs, centre ou institutionnels.

Les seules menaces que nous constatons dans ce triste naufrage de fin de carrière, sont d'ordre sanitaires, et pointées par les régulateurs que sont l'ARS, demain le TASS et les chambres disciplinaires ordinaires.

Le centre DENTALYA se réserve le droit de donner toute suite aux tentatives scandaleuses de diversion gravement diffamatoires opérées par le Dr Pascal Albrecht.